



FICHE D'URGENCE

Document non confidentiel

Doc 3

Consultable par l'ensemble des personnels, service de secours (sauf si pli confidentiel joint) et à compléter par le représentant légal

<u>L'ELEVE</u>			
NOM :	Prénom :.	(Classe :
Date de naissance :			
Adresse du domic	zile :		
Vaccination antitétanique, date du dernier rappel :			
Allergies médicamenteuses et intolérances :			
Traitement en cours :			
	RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2	Pour les internes, correspondant sur Marseille (obligatoire)
Lien élève			margeme (estigated)
NOM			
Prénom			
Adresse			
Téléphone			
Téléphone travail			
Email			

Observations particulières que vous jugerez utile de porter à notre connaissance

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente le jeune accidenté ou malade vers l'hôpital le mieux adapté. Le transport est assuré par les services de secours d'urgence.

Dans tous les cas, le jeune élève ne peut quitter l'hôpital qu'accompagné d'un parent ou d'un représentant légal.

Le responsable légal s'engage à prévenir de modifications concernant les données transmises.

Date

Signature(s) du ou des responsables légaux